

Chef de service de la coordination du pôle

Référence : 6101- **667** /PR du **20 NOV. 2023**



Employeur : Province des îles Loyauté

Corps /Domaine : Ingénieur 1^{er} grade du statut particulier des personnels techniques

Direction : générale des services de Maré

Service : service de la coordination du pôle « espace provincial au cœur de nos préoccupations »

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Maré

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 17 novembre 2023

Date limite de candidature : Vendredi 15 décembre 2023

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Chef de service

Missions : Le chef de service contribue à la mise en œuvre du plan stratégique de la collectivité sous la responsabilité du directeur général des services de Maré, ainsi qu'à la définition du projet du service de la coordination du pôle « espace provincial au cœur de nos préoccupations ». Il supervise, arbitre et organise les moyens et les ressources affectées à son service. Il apporte au manager stratégique et à l'exécutif des éléments d'aide à la décision.

Activités :

- Maîtrise d'œuvre et/ou de conduite d'opération dans le domaine de compétence de la direction (aérodrome, ports, bâtiment, routes...) ;
- Suivi d'opération sur le réseau routier ;
- Suivi des marchés ;
- Suivi des opérations d'investissements liées au contrat de développement ;
- Suivi technique et administratives des études et travaux en bâtiment et infrastructure ;
- Gestion des marchés travaux, étude et de fournitures ;
- Maîtrise d'œuvre (élaborations de plans techniques et suivi technique des travaux) ;
- Contrôle de devis et de plans ;
- Participation à la préparation des budgets ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le compte des communes de la zone provinciales et d'autres collectivités ;
- Relevés et estimations d'infrastructures existantes pour des promoteurs dans le cadre des dossiers Tourismes/PME-PMI avec la PIL
- Archivage des dossiers techniques ;
- Contrôle technique des études avant, pendant et après les travaux ;
- Assurer le contrôle et le suivi opérationnel avant le lancement des conventions et marchés ;
- Le contrôle et la mise aux normes des établissements provinciaux recevant du public (ERP) ;
- Suivi des opérations confiées à la SPL Habitat, suivi financier, réglementaire et technique ;
- Suivi des opérations de rénovation du programme d'habitat social et du programme d'aménagement en tribu ;
- Assurer périodiquement et régulièrement les réunions de services afin de garantir la continuité du service public de manière optimale ;
- Gestion des dossiers de développement socio-économique, touristiques, de leur suivi et mise en œuvre

- Mise en œuvre des actions spécifiques provinciales touchant au développement durable (économie, environnement) ;
- L'encadrement d'une équipe ;
- Assurer régulièrement des réunions de services afin de garantir la continuité du service public de manière optimale ;
- Engager les mesures disciplinaires appropriées pour tout écart de conduite des agents placés sous son autorité.

Profil du candidat**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Analyse et diagnostic des territoires
- Code des aides financières à l'investissement
- Dispositifs d'aides spécifiques aux entreprises touristiques
- Règles de programmation des équipements publics
- Règles budgétaires comptable et Code des marchés public
- Techniques du bâtiment et des travaux publics (BTP)
- Maîtrise de la conduite d'opérations
- Maîtrise des marchés publics et des procédures administratives
- Réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement (droit des sols, construction et habitation, hygiène et sécurité, droit de la propriété) et procédure contentieux et du contrôle de l'égalité
- Méthodes d'ingénierie de projets
- Maîtrise du code des marchés publics
- Fonctionnement des administrations et des établissements publics, droit des sols
- Diplôme exigé niveau II

Savoir-faire / Comportement professionnel :

- Animer une réunion
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Déléguer et responsabiliser
- Conseiller et soutenir ses collaborateurs
- Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité des services et pour le public
- Capacité de gérer l'urgence et les priorités
- Autonomie et esprit d'initiative
- Goût des relations humaines et des capacités relationnelles
- Écoute, diplomatie et pédagogie
- Initiative et force de proposition
- Efficacité, rigueur et réactivité
- Sens de l'écoute et de la communication
- Respect de la confidentialité
- Capacité à rendre compte
- Sens de l'humilité, de l'objectivité et de la remise en question
- Respect de la hiérarchie

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur WAICANE Georges, directeur de la direction générale des services de Maré de la province des îles Loyauté, par tél : 45.49.15 ou par mail : g-waicane@loyalty.nc.

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté (www.province-iles.nc/avp) ou sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- mail : drh-recrutement@loyalty.nc
- Le site de la province des îles Loyauté : www.province-iles.nc/avp

*Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.
Toute candidature incomplète ne sera prise en considération.*

Publication et diffusion :

- Établissement provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE).
- Tous services provinciaux des îles Loyauté pour affichage.

Pour le Président de la Province
des Iles Loyauté par délégation,
le Secrétaire Général Adjoint



Albert SIO

